

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19613 - 76ÈME ANNÉE

**Le chantier de la NRL n'a pas été interrompu par la crise COVID, mais par l'impossibilité technique de le continuer**

## Vers un détournement du Plan de relance post-COVID à quelques mois des régionales

L'impossibilité d'achever le chantier de la route en mer n'a rien à voir avec la crise COVID. Elle découle de l'incapacité des promoteurs de la nouvelle route du littoral à trouver les matériaux nécessaires au lancement de la seconde partie du chantier. C'est un problème qui n'a pas été résolu 7 ans après la pose de la première pierre. C'est pourquoi la volonté de vouloir utiliser une partie de l'argent du Plan de relance post-COVID pour financer le démarrage de cette seconde partie de chantier est un détournement. Cela traduit-il la volonté d'Emmanuel Macron de faire de Didier Robert un « candidat officiel » aux prochaines régionales ?

La seconde journée de la visite officielle du ministre des Outre-mer était consacrée hier à l'écoute des revendications du patronat. Une rencontre au Domaine de Montgaillard visait à échanger avec les représentants de chefs d'entreprise. Comme la veille avec les maires, le ministre a fait des annonces. La seule quasiment certaine ne découle pas de la responsabilité du gouvernement. Il s'agit d'une rallonge de 300 millions d'euros en provenance de l'Union européenne pour financer des investissements. Alors que rien n'est encore décidé



au sujet du Plan de relance, le représentant du gouvernement a confirmé la volonté de Paris de détourner une partie de cet argent pour permettre de démarrer la seconde partie du chantier de la route en mer : la route-digue prévue entre La Possession et la Grande-Chaloupe jamais lancée faute de matériaux disponibles pour la réaliser.

### 7 ans après la pose de la première pierre...

Rappelons que le Plan de relance vise à compenser les effets de la crise coronavirus. Or, le fiasco du

chantier de la route en mer n'a rien à voir avec l'épidémie de coronavirus. Il découle de la volonté d'offrir à des transporteurs un moyen de s'enrichir en transportant des matériaux pour construire une digue. Mais les matériaux ne sont pas disponibles à La Réunion. Or, cela fait déjà 10 ans que Didier Robert a annoncé une nouvelle route du littoral sécurisée entre Saint-Denis et La Possession, tout en promettant ne pas dépasser la somme déjà considérable de 1,6 milliard d'euros pour 12 kilomètres de route. 7 ans après la pose de la première pierre, les seules infrastructures construites sont des ouvrages d'art qui ne sont pas reliés au réseau routier :

pont de l'échangeur de La Possession, pont de l'échangeur de la Grande Chaloupe, viaduc entre la Grande Chaloupe et l'entrée de Saint-Denis, et digue de quelques centaines de mètres à l'entrée de Saint-Denis. Pour le reste, il n'y a pas de matériaux, donc pas de possibilité de poursuivre le chantier à moins de faire venir des millions de mètres cubes de matériaux d'un autre continent, ce qui ne manquera pas de faire exploser les coûts.

### Didier Robert candidat LREM aux régionales ?

Si les propos tenus par le ministre des Outre-mer sont suivis d'effet, alors cela signifiera qu'une partie

des sommes destinées à la relance de l'économie réunionnaise seront englouties dans une route dont le montant final et le coût de réalisation ne sont pas connus, faute d'expertise financière, technique et environnementale du projet. Personne ne peut aujourd'hui prétendre connaître où se trouvent les matériaux qui permettront de démarrer le chantier de la seconde partie de la route en mer. Autrement dit, les Réunionnais ont assez payé la précipitation avec laquelle Didier Robert et ses amis ont voulu lancer le chantier sans s'être assurés préalablement de la capacité de l'achever.

Par conséquent, il semble bien plus raisonnable pour l'État de consacrer l'argent du Plan de relance destiné à La Réunion pour sauver des emplois pour les Réunionnais à La Réunion, et non

pas pour se substituer à une Région Réunion incapable d'avoir provisionné suffisamment d'argent pour payer le chantier de la route en mer et ses surcoûts inévitables. A moins que du côté de Paris, la volonté soit de miser sur Didier Robert aux prochaines régionales comme le laisse entendre le « JIR » d'aujourd'hui. C'est une explication plausible de la volonté de détourner une partie de l'argent du Plan de relance en discussion à l'échelle de l'Union européenne pour un chantier qui n'a pas été impacté par la crise COVID.

M.M.

## A contre-courant de l'histoire...(1)

**A 2 mois de la présidentielle américaine, le Président sortant s'attaque aux intérêts chinois avec une rare violence, qu'il fait craindre le pire pour son propre pays.**

Lundi soir, les membres du personnel du consulat de Chine à Houston sont rentrés au pays. Le 21 juillet, Trump a fait fermer leur établissement diplomatique. Ils ont été accueillis à l'aéroport de Beijing par Wang Yi, Conseiller d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères. L'évènement est de taille, car le consulat de Houston a été le premier ouvert après l'établissement des relations diplomatiques. Bien que la Chine maîtrise l'art du sang froid, de surcroît dans un contexte électoral, elle a quand même fini par riposter en faisant fermer le Consulat américain de Chengdu. Le message est clair : la Chine contemporaine n'acceptera plus l'humiliation comme par le passé. Elle est ma-

tresse du temps et de l'action.

Un exemple. Le même jour, un article du journal le Monde est consacré aux « géants de la technologie américaine qui redoutent les conséquences des sanctions contre la Chine », après les attaques contre les mastodontes populaires Tik Tok et We Chat. Ils l'ont dit à Trump le 13 août à l'occasion d'une visio-conférence, surtout s'il y a un prolongement aux échanges commerciaux avec les maisons-mères Tencent et ByteDance. En clair, la suprématie technologique chinoise est bien réelle. Il faut composer. Les sanctions contre Huawei ne l'a pas empêché de ravir la première place de producteur de smartphones à Samsung, en avril, tout en restant leader mondial chez les équipementiers.

Mais c'est probablement l'information parue, hier mardi, qui fera réfléchir sur la conduite à tenir. Un

communiqué annonce que « Huawei lance le logiciel Ascend AI généraliste pour combler le fossé entre le calcul informatisé et les applications IA ». (IA pour Intelligence Artificielle). Tony Xu, président de l'activité de calcul informatisé Ascend de Huawei, détaille : « fournir une puissance de calcul IA d'une accessibilité, d'une facilité d'utilisation et d'une performance optimales. La valeur de l'IA ne pourra être pleinement exploitée que lorsque les industries pourront combler le fossé entre le calcul informatisé et les applications IA. La mise en œuvre de cet objectif apportera des avantages aux développeurs et aux jeunes pousses d'entreprise ainsi qu'à de nombreuses industries. » <info@knowledgebylanes.com>

**Ary Yée Chong Tchi Kan**

## Edito

# Application de l'autonomie en période de crise sanitaire

Alors que nous subissons notre première réelle vague de contamination due au COVID-19 dans notre île, due à d'énormes manquements politiques vis-à-vis de la situation particulière de notre pays, l'autonomie semble plus que jamais nécessaire pour répondre aux défis posés par cette crise sanitaire.

En effet comme tout le monde le sait, en l'absence d'autonomie, les lois s'appliquent de la même façon où que l'on se trouve dans la République. Or il se trouve que si Paris et le Lot ont des points en commun, notamment le fait de se trouver sur un même continuum géographique, cela n'est pas le cas de La Réunion. Alors à situation particulière, lois particulières.

Cela est d'autant plus nécessaire dans cette période de crise sanitaire. Si nous disposions d'un vrai pouvoir législatif, nous pourrions par exemple réimposer la septaine obligatoire dans des lieux de confinement et ainsi éviter toute dispersion possible de la maladie.

Nous pourrions également contrôler l'accès à l'aéroport, et cela sans demander l'aval de la France, comme le font déjà la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie par exemple.

Enfin, et c'est là où l'autonomie prendrait tout son sens, c'est dans l'amélioration de la protection sociale de nos concitoyens. Nous sommes attachés aux conquies de la Sécurité Sociale et souhaitons voir ses missions élargies (ce qui est le contraire de ce qui est actuellement voulu par le pouvoir français) et on peut notamment penser à la question des masques et autres équipements de protection. Ils sont aujourd'hui, sauf

cas exceptionnels, payants, et encore faut-il dans ce cas précis être au courant de la mise à disposition de masques qui sont en nombre limité.

Nous pourrions en l'occurrence avec un pouvoir législatif propre aux Réunionnais, décider de mettre à disposition de façon libre et massive l'ensemble des produits nécessaires à la bonne protection sociale de nos citoyens, qu'il s'agisse de masques, solutions hydroalcooliques, visières, protections pour les travailleurs, etc.

A l'issue de cette crise une question devra se poser : l'Etat est-il en capacité de défendre de façon efficace l'ensemble de ses citoyens quel que soit le territoire où il se trouve ?

On avait déjà vu les manquements à Mayotte et en Guyane actuellement et chez nous lors de la crise du chikungunya, il est aujourd'hui évident que la gestion néocoloniale de nos territoires met en danger notre population et ne répond pas aux enjeux importants au moment où ils sont imposés à notre agenda, comme c'est actuellement le cas avec le COVID-19. Dès lors, parce que les décennies à venir sont annoncées comme des années de crises avec certes la crise sanitaire mais également notamment la crise sociale durable et la crise écologique, il est plus que jamais temps de conquérir les outils nous permettant de décider par nous-même et pour nous-même, c'est-à-dire l'autonomie vis-à-vis de la France.

**Mathieu Raffini**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Avan té avan, apré sar touzour konm avan ?

Mi pans zot i rapèl diskour lo Prézidan, kan li la déklansh la guèr kont lo Kovid. In pé plis demoun té kapab kroir sak li t'apré di. Li t'apré di lo tan d'apré sar pi ditou parèye lo tan d'avan. Donk l'avé in tan avan lo lépidémi, é nora in tan d'apré lo l'épidémi.

Mé oïla, kozé lé bon mé fèr lé méyèr. Pars moin lé sir in pé la gob bann parol prézidan konm i gob zèf kri. Zot la pans lo prézidan l'avé plis in tour dann son sak, konm in moun néna vizyon, li té déza fine kalkilé kosa li téi sava fé plizyèr moi apré. Mé la vérité, sé ké li l'avé poin okin tour dann son sak, é sèl zafèr li téi pans sé fé in dézyèm manda.

Mé antansyon bann fransé la kroir in landmin k'i shant é landmin i shant ar pa ditou si lé shoz i kontinyé konmsa... Koman fé sak lé nèv avèk sak lé vyé ? La répons lé sinp : i gingn pa. Sak lé vyé lé vyé é kont pa dsi li pou ète nèv. Sak té vré avan lépidémi, lé riskab ète ankor pli vré apré lo lépidémi.

Pou nou isi lé shoz lé sinp : lo sistèm kass kassé va rèss kass kassé. Lokazyon nou l'avé lé riskab ète in lokazyon manké ankor in kou. Avan té lo tan d'avan é apré ? Lé riskab ankor d'ète parèye ké lo tan d'avan.

*Justin*